

## Organisation de manifestations

### Formulaires Ville de Mâcon

#### Demande de matériel et autorisations diverses

Le dossier téléchargeable ci-dessous est à compléter et à transmettre au Bureau des associations de la Ville au moins deux mois à l'avance et trois mois à l'avance pour les mois de mai, juin et septembre.

#### Manifestations écoresponsables

La Ville de Mâcon propose aux organisateurs d'événements sportifs d'inscrire leurs manifestations dans un cadre écoresponsable.

Pour les accompagner dans cette démarche, la Ville de Mâcon a réalisé un guide pratique qui permet de mettre en œuvre certaines idées simples et d'obtenir le label « Mâcon – Manifestations écoresponsables ».

Après validation, les organisateurs peuvent afficher ce label sur leurs supports de communication et auprès de leurs partenaires, matérialisant ainsi leur volonté d'agir pour préserver l'environnement.

### Formulaires cerfa

#### Manifestations sportives non motorisées sur voies publiques à Mâcon

**Manifestations sans classement, sans chronométrage et sans horaire fixé à l'avance (comptant plus de 100 participants) :** dossier complet à transmettre au plus tard un mois avant la date retenue pour la manifestation au Bureau des associations de la Ville de Mâcon si la manifestation se déroule uniquement à Mâcon, ou en Préfecture de Saône-et-Loire si Mâcon n'est pas la seule commune concernée.

#### Manifestations avec un classement, un chronométrage ou un horaire fixé à l'avance (quel que soit le nombre de participants)

Dossier complet à transmettre au plus tard deux mois avant la date retenue pour la manifestation <https://www.macon.fr/macon-et-vous/vie-associative/organisation-de-manifestations>

au Bureau des associations de la Ville de Mâcon si la manifestation se déroule uniquement à Mâcon, ou en Préfecture de Saône-et-Loire si Mâcon n'est pas la seule commune concernée.



#### **HÔTEL DE VILLE DE MÂCON**

Quai Lamartine  
71018 CEDEX Mâcon  
Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

☎ 03 85 39 71 00  
Allô Mairie : 0800 337 273

**> NOUS  
CONTACTER**